

Zeitschrift: La vie musicale : revue bimensuelle de la musique suisse et étrangère
Herausgeber: Association des musiciens suisses
Band: 1 (1907-1908)
Heft: 10

Artikel: M.Henri Marteau à Berlin
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1068756>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

M. Henri Marteau à Berlin

Une agence télégraphique a lancé aux quatre coins du monde la nouvelle de la nomination de M. Henri Marteau, actuellement professeur supérieur de violon au Conservatoire de Genève, comme successeur de Joachim à la « Hochschule » de Berlin.

Sous cette forme la nouvelle était évidemment incomplète. Joachim portait le titre — purement honorifique — de « directeur » de la Hochschule. Il est probable que personne après lui ne le portera plus, car la constitution de la Hochschule prévoit que celle-ci sera dirigée par un « Directorium » de quatre membres. Il y a donc lieu de remplacer Joachim comme membre de ce Directoire. Mais ce n'est pas en cette qualité qu'on a dû faire appel à M. Henri Marteau.

Ce dernier est par contre admirablement qualifié pour prendre la succession du maître comme professeur de violon. Lors même que, selon les lois constitutives de l'institution, M. Halir conserverait la place de premier professeur de violon qu'il doit à l'ancienneté, il n'est pas moins évident que M. Marteau apporterait à la Hochschule le prestige d'un nom universellement célèbre à juste titre.

Mais toute la nouvelle est, paraît-il, « prématurée ». Cela ne veut pas dire qu'elle soit fausse et nous la tenons pour exacte jusqu'à démenti formel. A un reporter du *Journal de Genève*, M. Marteau a dit ceci :

Je suis revenu dimanche soir de Francfort, où j'avais été négocier mon entrée à l'Académie de musique. Mais si les négociations ont été ouvertes avec l'autorisation impériale, elles sont loin d'être terminées. J'ai signé un protocole, voilà tout. Ce protocole doit être encore soumis à l'approbation du ministre prussien des finances, puis à celle de la Diète prussienne. Or ce dernier acte n'interviendra qu'en mars ou avril !

La nouvelle est, de plus, inexacte en ce sens que je ne succéderai pas au maître Joachim dans ses fonctions de directeur de l'Académie de musique, mais seulement dans celles de professeur de sa classe de violon.

Du moment que les négociations ont été ouvertes « avec l'autorisation impériale », il serait bien étrange que la Diète ne ratifiât pas une initiative venant de si haut.

Le départ de M. Marteau sera pour Genève une perte sensible. Mais nous ne pouvons que féliciter ce musicien pour une distinction aussi flatteuse, tout en félicitant la Hochschule pour un choix aussi judicieux.

M. Marteau est en effet un des artistes les plus complets de l'heure présente. Nul plus que lui n'est éloigné du type (heureusement toujours plus rare), du « Fachmann ». Comme violoniste, il joint à une technique prodigieuse une admirable intelligence de tous les styles. L'excellence de beaucoup de ses élèves est la meilleure preuve de ses facultés pédagogiques. Il est en même temps un compositeur extrêmement original, un administrateur de première force et un homme d'une très grande culture. C'est en outre un polyglotte extraordinaire, qui s'exprime en allemand, en français et en anglais avec la même facilité.

Le choix de M. Henri Marteau prouve la largeur de vues des hommes qui président aux destinées de la Hochschule. Il est en effet Français, et même officier de réserve. Mais il est juste de dire que sa mère était allemande. Sa femme l'est aussi. Cette origine mixte le désignait donc pour servir de trait d'union entre deux écoles célèbres : l'école française des Viotti, des de Bériot, des Alard, des Dancla, des Marsick et des Sauret, et l'école allemande dont Joachim a été le plus illustre représentant.